



Conseil départemental

Extrait du Procès-verbal de la séance du 10/12/2024

Le mardi 10 décembre 2024, le Conseil départemental de la Haute-Garonne s'est réuni à l'Hôtel du Département sur la convocation M. le Président.

Présents : M. Patrice ARSÉGUEL, Mme Sandrine BAYLAC, Mme Anne BOYER, Mme Christine COURADE, Mme Laurence DEGERS, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Yves DUCLOS, M. Emile ETOILE, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, M. Mourad FELLAH, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, Mme Inès GOFFRE-PEDROSA, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Didier LAFFONT, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, M. Marc PÉRÉ, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, Mme Florence SIORAT, M. Thierry SUAUD, Mme Sophie TOUZET, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, M. André ESCOBEDO.

Absents : Mme Karine BARRIÈRE, M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Mme Sandrine FLOUREUSSES, Mme Sophie LAMANT, Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE.

Excusé : M. Jean-Marc DUMOULIN.

Procurations : Mme Roselyne ARTIGUES donne procuration à M. Patrice RIVAL, M. Bernard BAGNERIS donne procuration à Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, M. Pascal BOUREAU donne procuration à M. Dominique FOUCHIER, M. Jérôme BOUTELOUP donne procuration à Mme Sophie TOUZET, Mme Martine CROQUETTE donne procuration à Mme Inès GOFFRE-PEDROSA, M. Victor DENOUVION donne procuration à M. Jean-Michel FABRE, Mme Zohra EL KOUACHERI donne procuration à Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, M. Julien KLOTZ donne procuration à Mme Christine COURADE, M. Christophe LUBAC donne procuration à Mme Isabelle HARDY, Mme Line MALRIC donne procuration à Mme Marie-Claude FARCY, Mme Lauriane MASELLA donne procuration à M. Mourad FELLAH, Mme Emilienne POUMIROL donne procuration à M. Patrice ARSÉGUEL, M. Aurélien TARAVELLA donne procuration à M. Vincent GIBERT, Mme Véronique VOLTO donne procuration à M. Didier LAFFONT.

Accusé de réception en préfecture
031-223100017-20241210-28009-DE-1-1
Date de télétransmission : 06/01/2025
Date de réception préfecture : 06/01/2025
Publié le :
06/01/2025



Conseil départemental

Extrait du Procès-verbal de la séance du 10/12/2024

N° : CD-2024-05-161 - Commission Patrimoine - Ressources humaines - Routes - Infrastructures - Réseaux - Travaux - Affaires générales

Objet : Enquête unique et procédures réglementaires corrélatives pour la reconstruction du Pont sur le Tarn, situé sur les communes de Bessières et Mirepoix-sur-Tarn

Le Conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la décision du Conseil départemental en date du 28 janvier 2020 relative au vote du budget primitif incluant l'approbation d'une autorisation de programme de 1 000 000 € pour la démolition et la reconstruction du pont de Mirepoix-sur-Tarn ;

Vu la décision du Conseil départemental en date du 26 janvier 2021 relative au vote du budget primitif incluant l'approbation d'une autorisation de programme complémentaire de 4 000 000 € pour la démolition et la reconstruction du pont de Mirepoix-sur-Tarn ;

Vu la décision du Conseil départemental en date du 28 juin 2022 relative au vote du budget supplémentaire incluant l'approbation d'une autorisation de programme complémentaire de 500 000 € pour la démolition et la reconstruction du pont de Mirepoix-sur-Tarn ;

Vu la décision de la Commission permanente en date du 4 juillet 2024 relative à la déclaration d'intention portée par le Département de la Haute-Garonne, maître d'ouvrage du projet de reconstruction du Pont sur le Tarn au droit de la RD71 entre les communes de Bessières et de Mirepoix-sur-Tarn ;

Considérant que les résultats des études relatives à la reconstruction du pont et les réunions de présentation de l'avancement de ces dernières aux services de l'Etat ont permis de déterminer toutes les procédures réglementaires nécessaires pour permettre l'obtention des autorisations, préalables au démarrage de reconstruction de l'ouvrage ;

Considérant que la déclaration d'intention, soumise aux services de la préfecture, a été publiée le 11 septembre 2024, pour un délai de 2 mois suspensif de toutes les autres procédures réglementaires ;

Considérant que, à la fin de ce délai, pour poursuivre ces procédures, en accord avec la Direction Départementale des Territoires et les services de la Préfecture, il est proposé de réaliser une procédure d'enquête publique unique en application du Code de l'environnement regroupant toutes les autorisations requises (Autorité environnementale, dossier d'utilité publique, dossier d'enquête parcellaire, demande de défrichement, demande d'abattage d'arbres d'alignement, demande de mise en compatibilité des PLU des communes concernées, demande de dérogation de destruction d'espèces protégées et toutes autres procédures complémentaires relevant des différentes réglementations en vigueur pour cette opération) ;

Vu le rapport de M. le Président du Conseil départemental et sur proposition de son Rapporteur,

Décide

Article 1 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à demander à M. le Préfet de la Haute-Garonne le démarrage des phases d'instruction de toutes les procédures réglementaires préalables à l'ouverture de l'enquête publique unique ainsi que l'ouverture de cette dernière en temps utile.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer tous les actes à intervenir afférents à ces procédures.

Accusé de réception en préfecture 031-223100017-20241210-28009-DE-1-1 Date de télétransmission : 06/01/2025 Date de réception préfecture : 06/01/2025 Publié le : 06/01/2025

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

47 Pour : M. Patrice ARSÉGUÉL, Mme Roselyne ARTIGUES, M. Bernard BAGNERIS, Mme Sandrine BAYLAC, M. Pascal BOUREAU, M. Jérôme BOUTELOUP, Mme Christine COURADE, Mme Martine CROQUETTE, Mme Laurence DEGERS, M. Victor DENOUVION, M. Serge DEUILHÉ, M. Jean-Yves DUCLOS, Mme Zohra EL KOUACHERI, M. Emile ETOILE, M. Jean-Michel FABRE, Mme Marie-Claude FARCY, M. Mourad FELLAH, M. Dominique FOUCHIER, M. Alain GABRIELI, Mme Sabine GEIL-GOMEZ, M. Vincent GIBERT, Mme Inès GOFFRE-PEDROSA, M. Loïc GOJARD, Mme Isabelle HARDY, M. Gilbert HÉBRARD, Mme Caroline HONVAULT, M. Julien KLOTZ, M. Didier LAFFONT, Mme Marie-Claude LECLERC, M. Jean-Louis LLORCA, M. Christophe LUBAC, Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS, Mme Line MALRIC, Mme Lauriane MASELLA, M. Marc PÉRÉ, Mme Emilienne POUMIROL, M. Patrice RIVAL, Mme Anaïs SAINT-AUBAIN, Mme Florence SIORAT, M. Thierry SUAUD, M. Aurélien TARAVELLA, Mme Sophie TOUZET, Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Mme Annie VIEU, M. Sébastien VINCINI, Mme Véronique VOLTO, M. André ESCOBEDO

1 Ne participe pas au vote : Mme Anne BOYER

Signé

Sébastien VINCINI

Président du Conseil départemental



Accusé de réception en préfecture
031-223100017-20241210-28009-DE-1-1
Date de télétransmission : 06/01/2025
Date de réception préfecture : 06/01/2025
Publié le :
06/01/2025